

Stage court

« Regreffer les ceps de vigne atteints de maladies du bois »

Printemps 2023 au C.F.P.P.A. d'Amboise

Objectifs de la formation :

- Comprendre les mécanismes physiologiques en jeu dans les opérations de greffage.
- Savoir préparer les greffons.
- Savoir réaliser en autonomie les gestes des différents sur-greffages et mettre en œuvre la protection de la greffe.

Public ciblé :

⇒ Salarié(e) viticole en CDD ou en CDI.

Prérequis : Aucun.

Modalités d'inscription :

- Inscription de janvier à fin mai.
- Accessible à toute entreprise adhérente à OCAPIAT de moins de 50 salariés et à jour de ses cotisations de formation professionnelle continue.
- Inscription obligatoire 7 jours avant la date de début de la formation sur le site internet OCAPIAT.

Cliquer sur : <https://offredeformation.ocapiat.fr> / rechercher la formation « **Regreffer les ceps de vigne atteints de maladies du bois** ».

Pour pouvoir vous inscrire, il faudra au préalable avoir créé votre compte en cliquant sur le lien suivant : <https://www.ocapiat.fr/demande-enregistrement-entreprise/>

Modalités d'adaptation du parcours :

A la demande, la référente handicap étudie chaque situation pour adapter le parcours de l'apprenant.



Modalités pédagogiques : En présentiel, à travers des cours théoriques en salle, des mises en situation sur l'exploitation viticole du L.P.A. d'Amboise.

La formation est assurée par des formateurs professionnels du secteur viticole.

Frais pédagogiques : L'ensemble des frais pédagogiques est pris en charge par OCAPIAT pour les entreprises de moins de 50 salariés et réglé directement au Centre de formation.

Financement : OCAPIAT.

Rémunération : Prise en charge par l'employeur.

Contenus de la formation :

- Anatomie et physiologie de la vigne.
- Choix des outils et des différents types de greffes.
- Conditions de réussite et limites de la mise en œuvre.

Tarifs :

- 18 €/h par stagiaire (hors appel d'offres et marchés).
- Réduction de 35% pour les individuels ne bénéficiant pas d'aides de financement.

Dispositif d'évaluation : Une épreuve écrite permet de vérifier les acquis des participants.

Mode de validation : Non certifiant.

Voie de formation : Formation professionnelle continue.

Délai d'accès, dates et durée :

Démarrage de la formation en juin.

- ✓ **Date :** le 05 juin 2023
- ✓ **07 heures – 1 journée**
- ✓ **Horaires :** 08h30-12h30 / 13h30-16h30

	2022
	Ocapiat
Stage	Taux de satisfaction
Regreffer les ceps de vigne atteints de maladie du bois	83 %

Contact : Coordinatrice Formation, Karine ROUMANEIX

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole d'Amboise - Chambray-Lès-Tours

Lycée Professionnel Agricole d'Amboise – CFPPA d'Amboise

46 avenue Emile Gounin - BP 239 - 37402 Amboise Cedex Tél. : 02 47 23 35 61 (ligne directe) - Fax : 02 47 23 35 68

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°2437P001537 - Préfecture de région du Centre Val de Loire

Courriel : cfppa.amboise@educagri.fr / Site : www.epl-amboisechambray.fr